



Communiqué de presse

Enquête sur l'intérêt porté aux aménagements urbains

Clivages dans la population selon les âges et les revenus

Une enquête de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel sur l'intérêt que la population chaux-de-fonnière porte aux nouveaux aménagements urbains révèle des clivages significatifs selon qu'on est jeune ou pas, informé ou non, et selon le niveau de revenu et de formation. Si l'intérêt que la population porte à sa ville est largement attesté, le décalage n'en est pas moins grand, souvent, entre les projets proposés et l'entrée en matière de certains habitants-citoyens. A propos des transports publics, une proportion notable d'habitants pourraient les emprunter davantage, pour autant que l'information soit meilleure, les billets moins chers et les restrictions au parcage gratuit plus nombreuses.

Comment les Chaux-de-Fonniers évaluent-ils les espaces publics, les aménagements urbains de leur ville et les projets des autorités dans ce domaine, notamment en lien avec leurs pratiques de transport ? C'est ce qui leur a été demandé par les étudiants de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, sous la responsabilité du professeur François Hainard et des assistants de recherche Mihaela Nedelcu et Patrick Ischer. Les autorités souhaitent notamment en savoir davantage sur l'apparente contradiction entre les aspirations à des espaces urbains plus conviviaux et le rejet de plusieurs projets d'aménagement ces dernières années.

Les résultats de cette étude mettent en évidence des clivages significatifs en fonction des âges, puis des revenus des personnes sondées et de leur formation. Les plus jeunes sont très critiques sur l'esthétique de la ville et son attractivité. Ils souhaitent davantage de nouveaux projets en matière d'aménagement. Les personnes plus âgées trouvent la situation actuelle plutôt satisfaisante et semblent refuser la mise en place de zones piétonnes, d'espaces verts et autres trottoirs élargis. Ce clivage, probablement pas propre à La Chaux-de-Fonds, ne laisse pas d'inquiéter les enquêteurs sur le plan de la cohésion entre les générations.

Il pourrait partiellement s'agir d'un problème de communication dans la mesure où les personnes ne sont pas réceptives de la même manière aux informations données par les autorités et surtout aux supports de ces informations. Pour mieux passer le cap d'éventuelles votations populaires sur certains projets, il conviendrait peut-être, disent les enquêteurs, d'impliquer davantage les jeunes qui votent peu mais sont demandeurs de changements, et de mieux souligner les enjeux des modifications urbaines de façon générale. .

Transports publics sous condition

Autre information significative de cette enquête : une proportion notable d'habitants se dit disposée à recourir davantage aux transports publics, mais à certaines conditions : une meilleure information, une baisse du prix du billet de bus, et des restrictions au stationnement gratuit.

A noter que des améliorations significatives sont prévues dès le mois de juin prochain dans les tarifs des transports publics et que les autorités communales réfléchissent à une politique de stationnement plus restrictive afin d'éviter le stationnement de longue durée au centre-ville. Ce type de stationnement pénalise l'accessibilité aux commerces et aux habitants qui y résident.

L'institut de sociologie relève une nouvelle fois la part importante des déplacements effectués à pied à La Chaux-de-Fonds. Il note encore le taux élevé de réponses reçues (33,6% sur 1600 questionnaires distribués, alors qu'un taux de 25% aurait déjà été représentatif). Il estime que ce taux est révélateur de l'intérêt que la population porte à sa ville.

L'attractivité du centre-ville est l'une des priorités du Conseil communal. Il observe que depuis quelque temps, des transformations importantes ont pu être menées à bien, en particulier sur la place du Marché et à l'extrémité est du Pod. Dans la perspective des prochaines évolutions projetées de l'espace public (place de la Gare, contournements routiers, améliorations en faveur des transports publics, pistes cyclables, zones à vitesse limitée, parkings de délestage, etc.), c'est avec intérêt qu'il va analyser les résultats de cette enquête pour laquelle il remercie l'Institut. Cette analyse doit permettre de mieux associer la population à ces nouvelles évolutions dans les aménagements urbains.

La Chaux-de-Fonds, le 24 novembre 2008

Pour d'éventuelles précisions, Rémy Gogniat (remy.gogniat@ne.ch, 032 967 62 08) chargé de communication de la Ville de La Chaux-de-Fonds (www.chaux-de-fonds.ch), renseignera les journalistes ou les mettra en relation avec les autorités ou les personnes concernées.